

La pompa a fu

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 31

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE'

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LE PREMIER AOÛT

(Rémiscences.)

NOUS voici au jour où de formidables sursauts nous répètent que nous avons le bonheur d'être les enfants d'une solide et généreuse Patrie, des enfants reconnaissants et non de ceux qui ne savent pas exactement ce qu'ils voudraient faire d'elle.

Pour célébrer dignement la fête préférée, le soleil, en se levant, a, d'un geste de sa main puissante, enrôlé tous les nuages, petits et grands, gris ou noirs, et leur a dit : tenez-vous là, dans ce coin, et n'en bougez pas jusqu'à ce que je vous en donne l'ordre : puis, d'un second geste il a étendu tout grand son drapeau d'azur et en a couvert toute l'étendue du ciel.

Alors, ayant entendu tonner les premiers coups de pétards, et au bruit de chacun d'eux, il a crié en français cette parole d'applaudissement que le vieux Jean-Jaques, dont nous nous souvenons encore, employait en patois à chaque fête du 1er Août : « Adî ion por la République ! »

Cela voulait dire : « Toujours un coup pour la République ! »

Hélas ! la vérité nous oblige à reconnaître que Catherine, sa grincheuse compagne, qui avait servi pendant des années dans une famille d'acharnés royalistes, ne manquait pas de le rembarquer, quoique sans succès, par cette autre parole : « Râva por ta République ! » (Râve pour ta République !). Mais la vérité nous oblige également à déclarer que jamais la mauvaise humeur de la vieille Catherine ne put empêcher son Jean-Jaques de goûter le charme des détonations républicaines !

« Adî ion por la République ! » Ne nous semble-t-il pas que c'était hier que, passant devant la porte des deux vieux, divisés par les coups de canon de la politique, nos voix s'unissaient pour lancer le « Râva por ta République » bien mieux retenu que nos tâches d'école !

Ne nous semble-t-il pas que c'était hier que, notre exploit accompli, nous nous enfuyions éperdument en vue d'échapper à la revanche légitime de la vieille Catherine ?

En dehors de Jean-Jaques, républicain, et de Catherine, royaliste, nous trouvions aussi, en allant à l'école, d'autres vieux assis au soleil, devant la porte de leur maison : nous ne manquions pas de les saluer gentiment parce qu'ils nous regardaient avec bienveillance et répondaient de même à nos salutations. Parmi eux nous avions choisi Jean-Pierre comme ami et confident préféré : pour un empire nous n'aurions manqué de nous arrêter devant lui pour lui demander comment il se portait ; la réponse variait peu : le vieux était content de jouir du soleil et de voir des enfants sages et aimant les vieux qui vont bientôt quitter ce monde. Ah ! qu'aurait dit la vieille Catherine si elle eût entendu Jean-Pierre nous traiter comme on traite les anges du ciel ?...

Mais comme la plus belle médaille a un revers, il nous arriva parfois de découvrir en notre cher Jean-Pierre des allures étranges, des mots surprenants ; même un jour, esquissant des gestes d'acteur, il se mit à entonner d'une voix chevrotante une chanson en patois dont il n'avait retenu que le refrain : C'è porquet, c'è porquet not voeilien la liberta !... Nos pieds

cloués au sol, nous buvions le refrain que le vieux bissait à l'infini ; mais la curiosité hantait notre cervelle d'enfant ; et après quelques répétitions dues, nous le savions bien, à la riche aubaine d'un ou deux « petits verres », nous ne manquions pas de dire à notre vieil ami : « Jean-Pierre, vous chantez toujours en patois : « C'est pourquoi, c'est pourquoi nous voulons la liberté ! » mais jamais votre chant n'explique « pourquoi » vous la voulez, la Liberté !

— Porquet ? Porquet ?... qu'è seyot ? lo grô de l'affaire c'è d'avà la liberté : et bin ! on l'a : c'è tot cè que l'en faut !

(— Pourquoi ? Pourquoi ? qu'est-ce que j'en sais ? Le gros de l'affaire est d'avoir la liberté : Et puis on l'a : c'est tout ce qu'il en faut !)

* * *

Le soleil, en ce 1er Août, a donc abordé son immense drapeau d'azur ! La musique joue sur le grand pré voisin des airs patriotiques, alternant avec des airs de danses ; ces derniers attirent en un clin d'œil l'heureuse jeunesse sur le pont, construit le matin même en l'honneur de ce joyeux anniversaire. Et les vieux qui regardent passer les couples se tenant par la main, se retournent vers le chemin parcouru que jalonnent leurs souvenirs ; ils songent que le bonheur se trouve dans ces mains enlacées et que, pour le garder, il suffirait qu'elles ne se lâchent jamais : mais combien, ignorantes de la vie, se séparent et ne savent ou ne peuvent plus se rejoindre !

Car le Bonheur est un oiseau,
Oiseau timide et farouche,
Mystérieux comme un tombeau
Qui ne veut pas qu'on le touche
En sa cage de deux cœurs unis.

* * *

Mais un coup formidable secoue gens, village et poésie sur le bonheur ! Et, dans sa retraite, la petite écolière d'un temps bien lointain, continue son incursion dans le passé ; tenant dans sa main protectrice celle de son frère cadet, elle s'attarde avec lui sur le chemin de l'école. Elle arrive ainsi à soulever le voile de certaines choses mystérieuses telles que les colères de la vieille Catherine contre les coups de canon républicains ; la cause fondamentale du chant patriotique de l'ancien Jean-Pierre et de sa grande joie lorsque les deux petits s'arrêtaient devant lui pour s'enquérir de son état de santé.

* * *

« Encre un pour la République ! »

Tout tremble ! et cette fois c'est une danse que joue la fanfare !

Saisissons la jeunesse à sa joie ! et lors même que le soleil a déjà retiré son drapeau d'azur, souhaitons, à elle et à notre chère patrie, que l'avenir leur réserve, sous un ciel propice des jours heureux ! C. R.

Est-ce possible. — Un bohème passait devant une boutique de liquoriste. Un écriteau attira son attention :

Fine champagne des Charentes 1864

Il resta médusé. Puis il se mit à compter sur ses doigts :

— De 1864 à 1927, ça fait soixante-trois ans ! s'exclama-t-il stupéfait. C'est impossible ! On ne me fera pas croire qu'il y a des gens capables de garder ça soixante-trois ans !...



LA POMPA A FU

SANT tot parâi bin quemoudo lè pompe à fû. Se lâi a on petit bocon de tchafâiru, crac... on coup de cliotse... *bon-bon-bon*, dàotrâi rouélâie dein on cornet à écendie quemet po dere âi dzein : « Guegni à la fenitra àobin su lo pas dâi porte : vaitcé lo coumandant que passe avoué sa pompa à fû. Vouâitide quemet l'è galé ! Et lo sous-chef ! Et ti lè galounâ ! Qu'èin dite-vo ? Sant-te pas appareilli avoué la pompa ? L'è que quand l'ant ouî lo guelenâdzo : *Bon-bon*, sè sant depâtsi de lâo rasâ, po se dâi iâdzo lo fû ètâi gros que lâo barba sâi pas soupliâie. Et pu, vo séde ! lo faut pas dere à nion, mâ l'ant asseyî la pompa hiè po ître assurâ que l'âodrâ bin po lo fû de vouâ ! No z'âi on rido coumandant, dâi galounâ d'attaque et dâi pompié qu'èin a min à leu. Respet ! »

L'è tot cein que lo cornet dit quand brâme. Faut pi comprendre ! L'è su que dâi coup que lâi a, iena de cliâio z'écendie de fû l'è ouëie que yo fâ refresounâ de pouâre, quand on vâi cliâio cliâianne que s'invortoliant dêveron lè colonde, que lè lêtant, que s'accroûtsant à onn' autra, que vant à drâte, à gautse, ein dêvant, ein derrâ, et pu ein amont, adî mé ein amont quemet dâi faviouê à boquiet que vant tant qu'âo coutset dâi berellire, que lè dépâssant. Lo fû l'è tot parâi et n'è pas adî de rire. Faut pas ître mau l'èbahia se noûtrè pompié sè fant bî po lâi allâ.

Julon à Fîfre l'ètâi lo coumandant de la pompa dâo velâdzo. L'ètâi on honneu por li et fasâi son dêvâi ào picolon. Po coumandâ on écendie lâi ein avâi min à li. T'arreiindzive elli fû, fail-lâi ouë ! « De l'iguie per cé ! Onna pompâie per lé ! Onna dzicliâie à bise ! Onna boûna bicliâie per davau ! On setâ damon ! Onna breintaü su la fritâ ! » Et on vayâi lo fû sè toodre, sè retoodre, sè bêtoodre, fêre dâi manâire, veni nâi, et pu bron, et pu founâ de colère dêvant de fotre lo camp. Julon à Fîfre ètâi lo râi dâo fû.

On coup que bourlâve pè Crêtolet, l'avâi faliu que lo Julon lâi aulle avoué sa dzicliâ. L'ètâi arrevâ on bocon tâ. Lâi avâi faliu dâo mau po sè rasâ, pè la mau que son rajau copâve pas bin. Mâ l'ètâi arrevâ tot parâi. L'ètâi ào mâitet de l'écendie et fasâi la guerra ào fû, melion dâo diâblio ! Faliu savâi co ètâi lo maitre, oî ào bin na. Tot d'on coup, on vint lâi dere que bourlâve assebin ào velâdzo.

L'è Julon que l'a ètâ eimbêtâ. Se laissîve l'écendie dâo Crêtolet po traci ào velâdzo, l'è dzein que l'ant tant crôtie leinga dorant que n'a pas ètâ fôtu de dêtiêdre. Se bôtsize pas ora ào Crêtolet, sarâi de dein lo cas d'arrevâ trâo tâ ào velâdzo. L'è adan que sarâi mourgâ et qu'on lâi derâi, po lo coëna :

— Vaitcé, Julon à Fîfre que l'arreve quand on rebâtît !

Cein sè pouâve pas. Po restâ Julon à Fîfre

faillai pouai fère quemet Napoléon-lo-Vilho : gagni le *duve* bataille et dètieindre le *duve* s'è-cendie. Adan, l'appelle son piquiette et lài fâ : — Dis vâi, Bernâ ! trace ôo velâzdo po lào dere que l'èintretènant on bocon l'ècendie ein atteindènt que l'ausso fini per que !

Marc à Louis.

LES GERCES

QUELLES vilaines bestioles ! A quoi donc servent-elles ? Elles sont sœurs des cafards et des punaises, dont l'utilité est pour le moins tout aussi discutable. On dirait qu'elles ont été inventées par les tailleurs, les marchands de confections et les droguistes. Pour ces derniers, en effet, c'est une augmentation sensible de la vente de la naphthaline et autres insecticides.

Sitôt l'hiver fini, au premier soleil printanier, il faut serrer avec soin, dans les armoires ou tiroirs, les fourrures et vêtements de drap de la froide saison, afin de les soustraire, autant que possible, hélas ! car cela n'est pas aisé, aux perfides morsures de cette gent malfaisante qu'est celle des « gerces ». On prétend qu'en enveloppant ces vêtements dans des journaux, ils sont à l'abri de cette vermine. Serait-elle réfractaire à la prose des rédacteurs, ou est-ce l'odeur de l'encre d'imprimerie qui lui déplaît ? On ne sait. Toujours est-il qu'il y a des exceptions et que, parfois, en ouvrant le paquet soigneusement ficelé et dont les ouvertures ont été méticuleusement collées, une « gerce » s'en échappe, qui vous vole insolemment sous le nez. Le mal est fait. Même la naphthaline, dont l'odeur n'est pourtant pas des plus agréables, ne paraît pas les effrayer beaucoup ; elles la bravent.

Puis, quand reviennent les frimas, qui font sortir des tiroirs et des armoires fourrures et vêtements chauds, on constate avec stupéfaction un petit trou par ci, un petit trou par là, un commencement de calvitie au bonnet d'astrakan, quelques poils de moins au tour de cou de martre. C'est le témoignage décevant du travail sournois des « gerces ».

Faut-il que ces insectes néfastes aient tourmenté et indisposé la pauvre humanité pour qu'on ait eu l'idée de baptiser de leur nom une personne acariâtre, médisante, hypocrite et autres qualités du même acabit.

Les « gerces », c'est, durant la belle saison, l'angoisse des ménagères soigneuses et soucieuses du bon état de leur garde-robe. Tandis qu'elles sont en villégiature, heureuses d'avoir quitté leurs logis citadins surchauffés, une pensée les obsède, qu'elles cherchent en vain à chasser de leur esprit. Et cette pensée incessante, inexorable, leur gâte tout à fait le plaisir de la villégiature :

Que deviennent mes fourrures et mes vêtements divers ? Les « gerces », les maudites « gerces » les ont-elles respectés ?

Et si, rappelé par quelque affaire pressée, monsieur doit faire une apparition en ville, madame ne manque pas de lui dire :

« Mon cher, puisque tu vas en ville, tiens, prends mon trousseau de clefs et n'oublie pas d'ouvrir les armoires et tiroirs pour t'assurer qu'il n'y a pas de « gerces ». N'oublie pas, tu entends ! »

Et, le plus souvent, monsieur oublie.

Qui nous débarrassera des « gerces » et quand ?

X.

Le goût de l'ensemble. — Ça fait trois jours de suite que tu emmènes Didie avec toi... Tu devrais bien sortir aussi Pierrot !...

— Je regrette, mais Pierrot ne va pas avec la couleur de ma nouvelle robe...

Aux examens. — Le père à son fils. — Et tu es sorti premier à l'examen ?... Ça m'étonne beaucoup...

— Je te jure, papa !... D'ailleurs ça n'a pas été difficile : c'est moi qui étais le plus près de la porte !

Si vous n'y voyez pas d'objection. — Le docteur. — Je me vois dans l'obligation de vous opérer encore une fois au même endroit !

— Je n'y vois pas d'inconvénient, mais alors, à la place de me recoudre, mettez-moi des boutons à pression, ça sera plus pratique pour une prochaine fois !



FÊTE DES VIGNERONS

Les costumes.

LA fête des Vignerons sera extraordinaire sous le rapport des costumes. Jamais ils n'auront offert une telle variété et une telle richesse de couleurs. Cette fois, ils se présenteront sous un ordre tout-à-fait nouveau. Jusqu'ici, il fut de tradition que chaque troupe portait une couleur dominante ; bleu, couleur pervenche, pour la troupe du Printemps, rouge, couleur coquelicot, pour la troupe de l'Été, vert et or, couleur de pampre et de grappe, pour la troupe de l'Automne. Le corps des Suisses portait les couleurs fédérales, il arrivait empanaché et vêtu du rouge et blanc. M. l'abbé-président était habillé de violet, comme il convient à un dignitaire marchant appuyé sur la crosse. Seule, la troupe de l'Hiver n'avait pas de couleur dominante.

Le peintre Biéler, à qui la louable Confrérie a confié la tâche de dessiner les costumes, a rompu avec la tradition. Il laisse de côté le système des couleurs dominantes, mais, par contre, adopte une gradation partant de l'hiver pour finir à l'automne. Les teintes douces et ténues vont, en un crescendo admirable, passant par tous les tons, du tendre au vif. Régala pour les yeux, elles s'accroissent de saison à saison, pour éclater en un effet grandiose avec Bacchus et sa suite.

* * *

A ce propos, rappelons que demain, dimanche 31 juillet, la ville de Rolle sera en fête ; elle recevra la Fédération suisse des costumes nationaux qui, après avoir siégé le matin, à Lausanne, s'embarquera à Ouchy, à 15 h. 15, pour une excursion fort aimablement offerte par sa présidente, Mme Widmer-Curtat. Les autorités romaines mettent tout en œuvre pour que nos Confédérés gardent de leur passage à Rolle le meilleur souvenir.

La réception se fera dans le préau du château, décoré de fleurs ; l'Association des Vaudoises offrira un thé au comité, aux délégués et aux sociétaires en costumes nationaux. On n'ignore pas que ce cortège consiste en vingt-deux couples portant nos costumes cantonaux.

La Patrie Suisse. — Le numéro du 20 juillet (897) de la « Patrie Suisse » est aussi varié qu'intéressant. Il débute par un portrait de Pierre Girard, l'auteur du poème de la Fête des Vignerons. Il contient des monographies abondamment illustrées du pittoresque chemin de fer Yverdon-Ste-Croix et de l'Ecole Suisse de Céramique à Chavannes près Renens. Il montre les installations nautiques du Lido lausannois, à Vidy, et de Montreux-Plage près de Villeneuve ; les archers de trois abbayes vaudoises, réunis à Lausanne pour leur tir annuel. Il nous fait voir M. Coolidge en vacances et B. Mussolini moissonnant à la faucille, la Légation suisse à Tokio et son secrétaire, M. Alfred Brunner. Il évoque la fête fédérale des pontonniers et le Grand Prix suisse de motocyclisme. Une page humoristique d'Evert van Muyden couronne le tout. C. T.

A-PROPOS !

LE vénérable préfet de X... n'était jamais embarrassé ; il se tirait adroitement d'affaire même dans les cas les plus compliqués. Certes, on lui reprochait dans le monde des contrevenants d'avoir quelquefois la « main lourde », mais il est plus facile de critiquer les règlements que de les exécuter, et le magistrat dont le rôle est de réprimer les violations de la loi ne peut faire plaisir à chacun. Pourtant Monsieur Dujarret, c'était son nom, avait le don, précieux pour un magistrat démocrate, d'infliger les amendes avec grâce et

de décerner des blâmes en souriant. Esclave d'un texte légal inexorable, M. le préfet en appliquait les sanctions dans un esprit bienveillant, et l'élégance de son geste adoucissait, dans une certaine mesure, la sévérité du prononcé. Il s'était trouvé des humoristes pour dire de lui à ce propos-là : « il châtie celui qu'il aime ! »

Cet aimable fonctionnaire était « grand chasseur devant l'Éternel » ; il prisait fort la « fée verte », et il adorait la truite en toute saison, mais comme il affectait de s'acquitter des devoirs de sa charge avec une scrupuleuse honnêteté, il évitait soigneusement de se compromettre. « Impossible de lui faire accepter une „ Pernod ” verte ou blanche, et cela même en compagnie du sergent de gendarmerie ! » disait-on dans le pays. Un de ses intimes racontait, entre autres, un épisode significatif quant aux scrupules de cet honorable serviteur de l'Etat. Un jour de clôture de chasse aux chamois, un de ces gracieux quadrupèdes s'était trouvé au bout du fusil préfectoral alors que l'heure de la fermeture venait de sonner. M. Dujarret ferma les yeux pour ne plus voir l'objet de la tentation. Minute grave où le sentiment du devoir l'emporta sur la passion ! « Retro Satanas ! » L'arme resta muette et l'animal continua son chemin... pour aller tomber un peu plus loin sous le plomb d'un Nemrod qui chassait de compagnie. L'histoire ne dit pas sur quelle heureuse table fut servi ce gibier de la dernière heure !

Nous arrivons à l'objet de cette historiette.

La justice de paix de X... avait coutume de faire suivre une de ses séances d'une agape fraternelle, à laquelle étaient invités M. le préfet et M. le président du Tribunal.

Les convives réunis à la salle à manger venaient de faire mi-cérémonieusement mi-familiairement assaut de politesse réciproque lorsque le maître de céans, avec un petit air à la fois discret et malicieux, apporta des carafes d'eau et des verres. L'on se regarda sans exprimer ses réflexions et l'on jeta, de part et d'autre, un regard de convoitise du côté d'une certaine bouteille à la teinte révélatrice. M. Dujarret ne broncha pas.

— De l'anisette ! fit-il le plus sérieusement du monde.

— C'est bien cela, ajouta l'hôtelier qui avait ouï cette remarque pleine d'à-propos.

L'apéritif servi, chacun but religieusement ; on entendit claquer la langue mais personne ne dit mot.

La première partie du banquet, hors d'œuvres variés, eut pour effet de délier les langues, au sens propre et au sens figuré, mais ce fut avec une admiration mitigée d'effroi que l'on vit arriver, dans un lit de verdure, le second numéro du programme gastronomique : une truite colossale pêchée en temps prohibé !

— Une agréable surprise de l'assesseur Blanchet ! annonça joyeusement le juge de paix en désignant des yeux le collègue de la campagne qui s'effaçait modestement à l'autre bout de la table.

Il y eut une seconde de silence embarrassé ! Le juge ayant regardé du côté du préfet, eut le sentiment d'avoir commis un impair et aussitôt l'idée lui vint d'y apporter un correctif ; il ajouta : « j'oubliais de vous dire que l'assesseur Blanchet possède un vivier... ». Le dernier mot ne fut pas entendu car Blanchet s'écriait en même temps : « le plus fort de tout cela, c'est que je l'ai sortie à la main du grand canal ! »

Le juge était consterné.

Tout le monde restait figé dans l'expectative. M. le préfet, nous l'avons dit, ne perdait jamais le nord. Impassible et souriant, il trouva le mot de la situation ; attirant jusqu'à la hauteur de son assiette le corps appétissant de la reine du grand canal, il prononça sur un ton solennel : « je te baptise fêra ! »

Et ce fut au milieu d'un enthousiasme débordant que le festin s'acheva. A. Mex.

Garçon pratique. — Vous voulez épouser ma fille ? Mais, mon ami, vous n'avez pas d'argent !

— Si j'en avais, je ne vous demanderais pas à l'épouser.